

04 fév 2022 -17:54

Appartient à Conseil des ministres du 4 février 2022

## SPF Justice : marché public pour le plan de transformation numérique

Sur proposition du ministre de la Justice Vincent Van Quickenborne, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le lancement d'un marché public visant à mettre en place un contrat-cadre de co-sourcing pour le plan de transformation numérique.

Dans le cadre des fonds européens pour le plan national de résilience et de relance, un projet a été soumis pour une transformation numérique du système judiciaire. Le programme de transformation numérique (DTP) est un ensemble de réalisations techniques et fonctionnelles, basées sur un roadmap pluriannuelle, qui permet au pouvoir judiciaire, et plus particulièrement à l'Ordre judiciaire, de traduire ses processus de travail et sa gestion de l'information de manière efficiente, efficace et flexible en opérations internes et en services externes basés sur des solutions numériques tournées vers l'avenir.

Afin d'apporter l'expertise nécessaire au pilotage et au suivi des différentes initiatives de numérisation du DTP et plus largement de la Justice, l'accord-cadre proposé est composé des deux lots suivants :

- lot 1 : gouvernance, architecture TIC, gestion des programmes, des projets, des changements et des communications
- lot 2 : audit, gestion des risques

La durée totale du contrat-cadre sera de quatre ans.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vincent Van Quickenborne, Vice-Premier ministre et ministre de la Justice et de la Mer du Nord  
Tour des Finances  
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 792 99 02  
[contact@teamjustitie.be](mailto:contact@teamjustitie.be)

Dounia Boumaaza  
Porte-parole (FR)  
+32 483 85 98 20  
[dounia@teamjustitie.be](mailto:dounia@teamjustitie.be)

Edward Landtsheere  
Porte-parole (NL)  
+32 479 44 93 29  
[edward@teamjustitie.be](mailto:edward@teamjustitie.be)